

DOSSIER D'INSCRIPTION 2026/2027

SECTEUR LA ROCHELLE / SAINTES



IDENTITÉ

Nom

Prénom

Date de naissance :

Adresse

TEL

Mail

SECTEUR SAINTES

☐

STREET DANCE
7-9 ans

☐

STREET DANCE
11-14 ans

☐

HIP HOP ALLSTYLE
Ados/Adultes

SECTEUR LA ROCHELLE

☐

STREET DANCE
7-10 ans

☐

STREET JAZZ
Débutant

☐

HIP HOP NEWSTYLE
Tous niveaux

☐

STREET DANCE
10-13 ans

☐

STREET JAZZ
Intermédiaire

☐

HIP HOP GIRLY
Tous niveaux

☐

HIP HOP GIRLY ADOS
Tous niveaux (à partir
de 14 ans)

☐

STREET JAZZ
Avancé

☐

HIP HOP CONTEMPORAIN
Tous niveaux

☐

Groupe PERFORM

☐

DANSE SANTE
Tous niveaux

Tarifs (annuel)

Cotisation enfants :

- 1 cours / par semaine : 270 €

Cotisation adultes :

- 1 cours / semaine (adultes) : 300 €
- 2 cours / semaine (adultes) : 450 €
- 3 cours / par semaine (adultes) : 560 €
- Forfait illimité (adultes) : 700€

+ Adhésion annuelle à l'association Pulp (La Rochelle) ou Adrénaline (Saintes) : **30€**.
Cette adhésion permet de financer les frais de fonctionnement de l'association qui soutient l'activité.

- Adhésion Pulp : règlement sur HelloAsso
- Adhésion Adrénaline : règlement par chèque libellé Adrénaline ou Espèces

Règlements / Aides financières :

- Les cotisations sont à régler lors de l'inscription par Chèques, Espèces ou virement bancaire. L'adhésion à l'association Pulp (30€) est à régler sur : <https://www.helloasso.com/associations/pulp-association>
- Possibilité de régler la cotisation en plusieurs fois (par chèque). Pour les abonnements 3 cours ou plus : possibilité de mensualiser sur 10 mois.
- -10% sur l'adhésion du 2ème enfant d'une même famille

TOTAL DÛ :

☐ Je souhaite participer

☐ Je ne souhaite pas participer

COSTUMES : Les costumes pour 1 cours sont compris dans la cotisation annuelle. Nous demanderons une participation de 10€ par cours supplémentaire pour les adultes qui font plusieurs cours. *Ex : Cotisation 3 cours/semaine = +20€ de participation costumes*
Les participations seront demandées au mois de janvier pour laisser le temps à certains élèves de réfléchir à leur participation au spectacle.

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom

Téléphone

Prénom

Questions :

Combien d'années de danse avez-vous pratiqué et quelle discipline?

Avez-vous une pathologie, blessure, problème de motricité ou autre à signaler ?

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussignée M/Mme autorise mon enfant à être photographié ou filmé par PULP Danse pendant certains cours ou représentations. Ces photos et vidéos pourront être utilisées à des fins de communication de l'école sur les réseaux sociaux, site internet et pour de la documentation. Dans la mesure où l'enfant ne désire pas apparaître sur certaines photos et/ou documents à certains moments, l'école respectera son choix et n'imposera pas sa publication.

Je soussignée M/Mme autorise PULP Danse à me photographier et filmer pendant certains cours ou représentations. Ces photos pourront être utilisées à des fins de communication de l'école sur les réseaux sociaux, site internet et pour de la documentation. Dans la mesure où la personne ne désire pas apparaître sur certaines photos et/ou documents à certains moments, l'école respectera son choix et n'imposera pas sa publication.

Fait à Le

Signature

Article 1 - Inscription

Il est convenu que tout élève participant au cours est en règle avec ses assurances personnelles et dégage le professeur de toute responsabilité en cas d'accident corporel pouvant intervenir pendant les cours ou dans l'enceinte de l'école.

Article 2 - Comportement

Il est impératif que chaque personne soit tolérante envers les autres. Il est demandé à l'élève d'avoir un comportement respectueux envers toutes les personnes présentes en cours. Aucune remarque désobligeante, discriminante ou qui porterait atteinte à autrui ne sera acceptée.

Article 3 - Fonctionnement

Les cours collectifs sont dispensés de septembre à juin et seront assurés à partir de 3 élèves présents.

L'école se réserve le droit d'annuler ou de reporter les cours ou les stages en cas d'effectif insuffisant.

Le planning des cours est susceptible d'être modifié à tout moment en respectant un délai de prévenance de 10 jours.

Article 4 - Paiements

Le nouvel adhérent bénéficie d'un cours d'essai, à l'issue duquel il devra confirmer ou non son inscription. Les droits d'inscription ainsi que tous les cours sont payables d'avance lors de l'inscription. L'élève a la possibilité de payer en plusieurs fois s'il le souhaite.

Article 5 - Absence et présence

Il est conseillé aux élèves d'être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année. En cas d'absence, les cours ne seront pas remboursés.

Article 6 - Droit à l'image

Pulp Danse se réserve le droit d'utiliser gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communications et de publicité sur tout support que ce soit, concernant l'image de l'Ecole avec son autorisation au préalable.

Article 7 - Manquement au présent règlement

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Fait à

le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"